

Public concerné : cette formation s'adresse à tout le personnel des établissements relevant du Code du Travail en application et dans le respect de l'article R. 4227-28.

INC192

Prérequis : aucun

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires afin de comprendre les méfaits d'un incendie dans une entreprise et les réflexes nécessaires à l'intervention contre un début d'incendie à l'aide des extincteurs dans leur environnement de travail.

Durée :

Adaptable aux attentes de l'entreprise sans dépasser 1/2 journée

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités de réalisation :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise

Délais et modalités d'accès :

Sessions planifiées à la demande

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances théoriques du candidat ainsi que sa capacité à utiliser les extincteurs sera mise en œuvre

Validation :

Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises est remise à chaque participant à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur justifiant d'une expérience significative dans la gestion du risque d'incendie en entreprise

Contenu de la formation : *

Le risque d'incendie dans le milieu professionnel :

- La combustion et ses éléments constitutifs
- Classes de feux et procédés d'extinction
- De l'éclosion d'un feu vers l'incendie
- Propagation et dangers des fumées
- Conséquences directes et indirectes des incendies

Comportements efficaces face à un début d'incendie :

- Moyens de secours et de lutte contre l'incendie
- Moyens et principe de protection des personnes
- Consignes générales et particulières
- Méthodologie d'attaque d'un début d'incendie
- Protection individuelle

Mises en situation pratiques d'intervention face à un début d'incendie :

- Mises en situation pratiques d'intervention aux postes de travail à l'aide d'extincteurs de formation neutralisés
- Possibilité de mise en œuvre des robinets d'incendie armés (option)

* programme conforme au règles édictées par l'association plénière des sociétés d'assurance dommage (APSAD)

Pour toutes situations de handicap, merci de prendre contact avec nous.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Devis immédiat en ligne ([cliquez ici](#))